



Conseil de
l'Union européenne

011012/EU XXVI. GP
Eingelangt am 12/02/18

Bruxelles, le 12 février 2018
(OR. fr)

6111/18

CDR 24

NOTE DE TRANSMISSION

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Délégations
Objet:	Comité des Régions
	- Perte de mandat d'un membre suppléant (MT)

Les délégations trouveront ci-joint copie de la lettre du Comité des Régions datée du 9 février 2018.

p.j.: IM 01572 2018



Comité européen
des régions

IM 01572 2018
12.02.2018

Le Secrétaire général

Bruxelles, le 09.02.18 00192

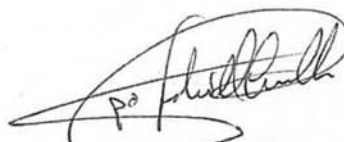
SGCab/PAF/dr D (2018) 222

Monsieur le Secrétaire général,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que nous avons été informés de la perte de mandat de **Mme Graziella GALEA**, membre suppléant maltais, à partir du 10 janvier 2018, date à laquelle elle a cessé ses fonctions au sein du Comité européen des régions.

Je vous saurais gré de bien vouloir prendre toutes les dispositions utiles en vue de pourvoir à son remplacement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de ma haute considération.


Jiří BURIÁNEK

Monsieur Jeppe Tranholm-Mikkelsen
Secrétaire général
du Conseil de l'Union européenne
Rue de la Loi, 170
B - 1048 Bruxelles

Rue Belliard 101 | 1040 Bruxelles | BELGIQUE | Tél. +32 22822211
www.ccr.europa.eu | @EU_CoR | /european.committee.of.the.regions | /european-committee-of-the-regions

FR